

AR Prefecture

017-211702915-20211209-2021_12_02-DE

Reçu le 10/12/2021

Publié le 10/12/2021

**DEPARTEMENT DE
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE LA ROCHELLE**

COMMUNE DE PUILBOREAU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DEL 2021/12/02

L'an deux mil vingt et un, le neuf du mois de décembre, à 19h00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur Alain DRAPEAU, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Etaient présents : Messieurs et Mesdames, Alain DRAPEAU, Maire, Marcel TRUCHOT, Frédérique LETELLIER, Bernadette MARCHAIS, Hervé DE BLEECKER, Catherine ROY, Didier PROUST, Sabine GERVAIS, Jérôme CATEL Adjoints, Corinne MARSH, Denys SIMON, Dominique COUDREAU, Dominique BOUCARD, Dominique RAMBAUD, Alexandre TILLAUD, Laurent MAURY, Stéphanie CASTELLON, Ghizlan VAN BOXSOM, Jocelyne ROCHETEAU, Lionel FRANCOME, Blandine MEGRIER, Jean-Marc MANGUY, Thérèse LEFEBVRE Conseillers Municipaux.

Excusés : Emmanuelle LE BOULER (pouvoir à G. VAN BOXSOM)
Bruno CARATIS (pouvoir à D. PROUST)
Daniel JUDAS (pouvoir à J-M. MANGUY)
Emmanuel CANTO (pouvoir à L. FRANCOME)
Ruth MALONGA

Absente : Didier BRIAUD

Secrétaire de séance : M. Jérôme CATEL

Secrétaire auxiliaire : M. Pascal RAUTUREAU

Date de convocation : 1^{er} Décembre 2021

Exprimés : 27

OBJET : REVALORISATION DES TARIFS COMMUNAUX POUR L'ANNEE 2022

Rapporteur : A.DRAPEAU

Eu égard à la prévision d'inflation pour 2022, il est proposé de revaloriser les tarifs communaux pour 2022 à hauteur de 2%.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les tarifs 2022 suivants :

AR Prefecture

017-211702915-20211209-2021_12_02-DE
Reçu le 10/12/2021
Publié le 10/12/2021

1 - LOCATION SALLE BAILLAC (par jour)	
Dépôt de garantie location salle	500,00 €
Dépôt garantie location sonorisation	1 500,00 €
Dépôt de garantie location jeux de lumière	1 500,00 €
Associations puilboraines (avec 2 gratuités annuelles ouvertes au public) Au-delà de ces 2 gratuités	107,66 €
Particuliers Puilborains	
Location principale	220,37 €
Supplément pour la veille (après 17h00)	39,78 €
Supplément pour le lendemain	39,78 €
Particuliers Extérieurs	
Location principale	447,73 €
Supplément pour la veille (après 17h00)	83,33 €
Supplément pour le lendemain	83,33 €
Arbres de Noël	241,03 €
Entreprises Puilboraines	
Location principale	625,57 €
Supplément pour la veille (après 17h00)	114,65 €
Supplément pour le lendemain	114,65 €
Entreprises Extérieures	
Location principale	1 042,54 €
Supplément pour la veille (après 17h00)	187,68 €
Supplément pour le lendemain	187,68 €
2 - HALLE DE LA TOURILLERE (par jour)	
Dépôt de garantie location halle	200,00 €
Associations puilboraines (avec une gratuité annuelle) au-delà de cette gratuité	34,99 €

AR Prefecture

017-211702915-20211209-2021_12_02-DE
Reçu le 10/12/2021
Publié le 10/12/2021

Puilborains	113,02 €
Extérieurs	245,51 €
Entreprises	
Puilboraines	423,30 €
Extérieures	634,95 €
3 - SALLE JEAN FILIPPI	
Dépôt de garantie salle	200,00 €
Puilborains et associations locales	
Par jour	118,22 €
Par heure (minimum 2)	16,73 €
Occupations à des fins commerciales (formations, séminaires, réunions professionnelles ...)	
Par heure (minimum 2)	47,63 €
Demi-journée	175,54 €
Journée	235,31 €
4 - SALLE POLYVALENTE	
Dépôt de garantie pour mise à disposition	500,00 €
INSTALLATIONS SPORTIVES TOURILLERE (par jour) "terrains et vestiaires"	
Dépôt de garantie pour mise à disposition	500,00 €
Location principale	510,00 €
5 - GITES	
LOCATION GITES A LA SEMAINE du samedi à 14 h au samedi à 10h charges comprises*	
Dépôt de garantie	200 €
STUDIO 2 couchages	

AR Prefecture

017-211702915-20211209-2021_12_02-DE
Reçu le 10/12/2021
Publié le 10/12/2021

BASSE SAISON hors vacances scolaires	341,80 €
MOYENNE SAISON	367,20 €
HAUTE SAISON	416,93 €
BASSE SAISON hors vacances scolaires	341,80 €
Vacances scolaires hors vacances d'été	367,20 €
LOCATION GITES A LA SEMAINE du samedi à 14 h au samedi à 10h charges comprises*	
Dépôt de garantie	200 €
APPARTEMENT 5 couchages	
BASSE SAISON hors vacances scolaires	424,32 €
MOYENNE SAISON	482,56 €
HAUTE SAISON	537,54 €
BASSE SAISON hors vacances scolaires	424,32 €
Vacances scolaires hors vacances d'été	482,56 €
*Toute l'année, sous réserve de ne pas faire obstacle à une location de la semaine avec réservation de deux nuitées minimums.	
Au-delà de quatre nuitées application du TARIF A LA SEMAINE	
LOCATION A LA NUITÉE	
Dépôt de garantie	200 €
STUDIO 2 couchages	52,94 €
APPARTEMENT 5 couchages	62,02 €
LOCATION MENSUELLE HORS JUILLET et AOUT	
Dépôt de garantie	500 €
STUDIO 2 couchages	452,88 €
APPARTEMENT 5 couchages	866,69 €
6 - SERVICES FUNERAIRES	
Colombarium 1 case	
15 ans	513,16 €
30 ans	1 012,45 €

AR Prefecture

017-211702915-20211209-2021_12_02-DE
Reçu le 10/12/2021
Publié le 10/12/2021

Plaque d'identification sur le mur du jardin du souvenir	21,57 €
7 - CONCESSIONS FUNERAIRES (par m²)	
Concessions trentenaires	45,39 €
Concessions cinquantenaires	86,34 €
8 - REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC	
CANALISATION CONFORAMA	311,10 €
Pour commerçants non sédentaires	
Par jour et par mètre linéaire	1,02 €
Branchement électrique (par marché)	1,02 €
Branchement eau potable (par marché)	1,02 €
Pour vente au déballage à partir d'un camion magasin non alimentaire	
Par jour	154,84 €
9 - LOCATION DE MATERIEL (unité/jour)	
Location de tables	2,28 €
Location de chaises	0,72 €
Location de bancs	1,24 €
Location de barrières	3,92 €
Location de matériel électoral (urne, isoloir)	5,71 €
Enlèvement affichage commercial sur domaine public	317,42 €
Perte de clé électronique	25,00 €

POUR EXTRAIT CONFORME

Fait à Puilboreau, le 10 Décembre 2021

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le : 10/12/21

Le Maire
Alain DRAPEAU

Publié ou notifié le : 10/12/21

Le Maire



